

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 D 01185
Numéro SIREN : 890 029 564
Nom ou dénomination : 70RICHELIEU

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt A2023/008403

70RICHELIEU
SCI AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DU MAIL 30900 NIMES
890 029 564 RCS NIMES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 JUILLET 2023

Le 24/07/2023 à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Laurinda DE OLIVEIRA E COSTA, détentrice de 1 part sociale ;
- La Société WSDOC, détentrice de 999 parts sociales ;

Total des parts des associés présents : 1.000 parts sur les 1.000 parts composant le capital social.

Monsieur Guillaume RAFEL préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président constate que tous les associés sont présents ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions et le rapport de la gérance, ont été tenus au siège social à la disposition des associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Gérant ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1ERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Gérant :

Monsieur Nacer MAROC, demeurant 18 Rue du Mail 30900 NIMES, pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} août 2023.

Dans le même temps, l'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Guillaume RAFEL de ses fonctions de Gérant.

Monsieur Nacer MAROC exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Nacer MAROC a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2EME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

La Société WSDOC



Madame Laurinda DE OLIVEIRA E COSTA

